



Association pour la Protection des Colleys et des Shetland



PARTIE 1

Adhérer à L'APCS, c'est faire partie d'une Association où règnent la Communication, la Transparence et le Respect.

Adhérer c'est être invité aux assemblées générales, avoir accès aux statuts, appartenir à un groupe privé sur Facebook, recevoir des infos sur la vie de l'association tous les trimestres par mail par le biais de notre bulletin d'information et pleins d'autres choses.

Email : secret.apcs@gmail.com

tél : 06 80 24 86 54 et 06 87 01 41 35

Merci de votre soutien, nous sommes là pour répondre à toutes vos questions, mais aussi pour les conseils.

Règlement :

- Par chèque, à l'ordre de l'APCS à envoyer avec la Partie 2 de ce bulletin complétée, à l'adresse suivante A.P.C.S – 243 rue de Mardyck – 59279 LOON PLAGE
- Par virement : Association pour la Protection des Colleys et des Shetland

IBAN : FR76 1027 8027 0700 0427 4860 137

BIC : CMCIFR2A

Vous conservez cette partie du document, elle sera votre justificatif de membre pour la période d'adhésion

Date d'envoi de la partie 2 :

Partie 2

Je soussigné(e) ☐ Mme – ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Merci de nous laisser un mail et un contact Facebook (si vous en avez un° pour que nous puissions rester en contact avec vous ! Email :

.....

Facebook

.....

Merci de cocher les cases correspondantes et de compléter.

☐ Cotisation simple 30€

☐ Cotisation simple avec édition carte 35€

☐ Cotisation couple 40€ (30€cotisation simple + 10 € conjoint)

☐ Cotisation couple 45€ (30€cotisation simple + 10 € conjoint+ 5 € pour la carte d'adhésion) les 5€ en plus correspondent à la confection de la carte et envoi

☐ Cotisation + un Don de € soit un total deeuros

☐ Je ne désire pas cotiser mais j'adresse un don deeuros

Type de paiement ☐ Chèque ☐ Virement

Date : Signature Obligatoire